

**Les articles *du* et *des*
en synchronie et en diachronie :
une analyse de leur résistance à l'interprétation générique***

par

Anne Carlier

Les articles *du* et *des* n'occupent qu'une position marginale dans les discussions relatives à la généricité. On se borne généralement à noter à leur propos qu'ils ne peuvent servir à introduire un SN sujet générique¹ :

- (1a) *Un hibou* est un rapace.
- (1b) *Le hibou* est un rapace.
- (1c) *Les hiboux* sont des rapaces.
- (1d) **Des hiboux* sont des rapaces.

- (2a) *L'amaretto* a un arôme d'amandes.
- (2b) **De l'amaretto* a un arôme d'amandes.

à moins que ce SN, se trouvant en position disloquée, ne soit relayé par l'un des pronoms neutres *ce* ou *ça* :

- (1e) *Des hiboux*, ce sont des rapaces.
- (2c) *De l'amaretto*, ça a un arôme d'amandes.

Cette incompatibilité de *du* et *des* avec l'interprétation générique paraît doublement étonnante.

- Du côté de l'interprétation spécifique, les articles de la série indéfinie *un*, *du* et *des* se distribuent en fonction du nombre du nom qui suit : *un* et *des* s'utilisent respectivement devant des noms comptables singulier et pluriel, *du* est utilisé dans le domaine des noms non comptables, caractérisés par l'absence d'opposition entre singulier et pluriel². Une telle répartition des articles indéfinis ne s'observe pas au générique, du fait de l'exclusion de *du* et *des* dans cette interprétation³. Qu'est-ce qui

empêche les articles *du* et *des* d'emprunter la même voie vers l'interprétation générique que l'article *un* ?

- Sur le plan diachronique, les articles *du* et *des* du français moderne ont pour correspondant en ancien français le degré zéro de la détermination. Or le degré zéro de la détermination est dans l'ancienne langue la forme la plus courante pour l'expression de l'interprétation générique. Pourquoi les articles *du* et *des* du français moderne ne peuvent-ils accéder à l'interprétation générique par la même voie que le degré zéro de la détermination en ancien français ?

1. Les articles *du* et *des* en synchronie et leur différence par rapport à l'article *un*

Dans une perspective synchronique, le blocage qui se produit au générique pour les articles *du* et *des* doit être expliqué à partir de leur différence avec l'article *un*. Nous présenterons d'abord l'analyse de Danon-Boileau (1989) pour *des*, qui fait intervenir le caractère pluriel de cet article. Nous proposerons ensuite une analyse commune pour *du* et *des*, basée sur le trait de l'indétermination quantitative.

1.1. *Des* marquant l'indéfini pluriel.

Dans le cadre d'une théorie axée sur les corrélations entre valeur aspectuelle du prédicat verbal et valeur référentielle du sujet, Danon-Boileau (1989) aborde le problème de la déviance de (1d),

- (1a) *Un hibou* est un rapace.
 (1d) **Des hiboux* sont des rapaces.

face à (3),

- (3) *Des augures* ne se regardent jamais sans rire.

qui fait exception à la règle proscrivant l'usage de *des* dans un SN sujet générique. Limitant son analyse aux SN sujets dont le nom tête est comptable, il n'envisage pas l'exclusion de *du* dans un SN sujet à interprétation générique.

L'explication qu'il propose⁴ fait intervenir deux contraintes propres à *des*.

- Par son caractère indéfini, le SN sujet introduit par *des* s'appuie pour son repérage référentiel sur le contexte prédicatif de l'énoncé dans lequel il figure. Il exige ainsi un contexte prédicatif qui puisse assurer un tel repérage, c'est-à-dire qui soit non pas statif, mais processif⁵.
- Du fait du trait de pluralité qui caractérise *des*, le nombre d'individus qui participent au procès évoqué par le contexte prédicatif est supérieur à un.

Moyennant le respect de ces deux contraintes, le SN sujet en *des* peut selon Danon-Boileau (1989) accéder à l'interprétation générique en s'appropriant le caractère itératif du contexte prédicatif qui sert à son repérage référentiel. Une telle situation s'observe dans (3) : le prédicat y évoque une itération non limitée de procès auxquels participent au moins deux augures.

Les deux traits qui conditionnent dans (3) l'aptitude du SN en *des* à marquer la nuance générique font défaut dans (1d). La mise en scène simultanée de plusieurs individus n'est pas justifiée par le contexte prédicatif. D'autre part, le prédicat ne décrit pas de procès itéré, mais évoque au contraire un état.

Il apparaît donc que l'analyse de Danon-Boileau permet de rendre compte de façon cohérente de la déviance de (1d) et du caractère acceptable de (3). Des difficultés demeurent cependant : certains prédicats qui pourtant décrivent un procès itéré exigeant la participation simultanée de différents représentants de l'ensemble dénoté par le sujet refusent néanmoins *des*.

- (4) **Des/Les hirondelles* se dispersent en été, mais se rassemblent en automne pour la migration vers le sud.
- (5) **Des/Les lapins* se rassemblent au clair de lune.

On observera au demeurant que la contrainte de la participation simultanée de plusieurs individus à un procès itéré, invoquée pour rendre compte de l'exclusion de *des* dans (1d), ne saurait convenir à rendre compte du caractère déviant de (2b), provoqué par la présence de *du*.

- (1d) **Des hiboux* sont des rapaces.
- (2b) **De l'amaretto* a un arôme d'amandes.

Que l'exclusion au générique frappe tant *du* que *des* n'est pourtant pas une coïncidence fortuite. Il serait dès lors préférable d'élaborer une hypothèse qui impute la déviance que déclenchent les articles *du* et *des* au générique à un trait commun à ces deux articles. Nous nous attellerons à cette tâche dans le paragraphe suivant, en faisant intervenir le trait de l'indétermination quantitative.

1.2. *Du et des marquant l'indétermination quantitative.*

La réduction du champ d'observation, au sein des déterminants, au paradigme des articles tel qu'il est illustré dans (1) et (2),

- (1a) *Un hibou* est un rapace.
- (1b) *Le hibou* est un rapace.
- (1c) *Les hiboux* sont des rapaces.
- (1d) **Des hiboux* sont des rapaces.

- (2a) *L'amaretto* a un arôme d'amandes.
 (2b) **De l'amaretto* a un arôme d'amandes.

a pu faire naître l'hypothèse – exposée sous 1.1 – que, sauf contexte particulier (cf. (3)), l'interprétation générique n'est accessible dans le domaine de l'indéfini que par la voie de l'individu singulier circonscrit par l'article *un* et serait de ce fait interdite aux articles *du* et *des*. Afin d'invalider cette hypothèse, nous élargirons l'analyse à des déterminants tels que *une pincée de*, *plusieurs*, *cent*, également compatibles avec une lecture générique :

- (6) *Une pincée de safran* suffit pour assaisonner une bouillabaisse pour six personnes.
 (7) *Plusieurs piqûres d'abeille* peuvent tuer un homme. (d'après Corblin, 1987)
 (8) *Cent soldats* forment une centurie.

qui peuvent être rapprochés des articles indéfinis *un*, *du* et *des* sur la base de deux propriétés :

- leur pronominalisation se fait au moyen de *en* quantitatif ;

(9a) Marie a <i>un frère</i> .	Marie <i>en</i> a un.
(9b) Marie a <i>des frères</i> .	Marie <i>en</i> a.
(9c) Marie a <i>trois frères</i> .	Marie <i>en</i> a trois.
(9d) Marie a <i>plusieurs frères</i> .	Marie <i>en</i> a plusieurs.
- ils s'intègrent dans des constructions verbales servant à introduire un référent dans l'univers du discours et à en poser l'existence⁶.

(10a) Il arrive <i>une voiture</i> .
(10b) Il arrive <i>des voitures</i> .
(10c) Il arrive <i>trois voitures</i> .
(10d) Il arrive <i>plusieurs voitures</i> .

Ils présentent par ailleurs comme vocation première de marquer la quantité⁷.

L'argumentation procédera par les étapes suivantes. Nous décrirons d'abord le mécanisme qui permet l'accès à la généricité dans le cas d'un SN sujet introduit par *un*. Nous montrerons ensuite que des déterminants *une pincée de*, *plusieurs*, *cent*, qui s'opposent à l'article *un* en ce que le référent qu'ils circonscrivent ne coïncide pas avec l'individu, mais qui s'en rapprochent par ailleurs par le fait qu'ils délimitent leur référent – ne fût-ce que d'une manière vague – du point de vue de la quantité, peuvent emprunter cette même voie vers l'interprétation générique. La mise en évidence du rôle de la délimitation quantitative dans l'accès à l'interprétation générique dans le cas de *un* et des déterminants quantifiants *une*

pincée de, plusieurs, cent nous conduira à formuler l'hypothèse que l'incompatibilité de *du* et *des* avec l'interprétation générique dans les exemples (1d) et (2b),

(1d) **Des hiboux* sont des rapaces.

(2b) **De l'amaretto* a un arôme d'amandes.

est due à leur absence de détermination quantitative. Nous mettrons enfin cette hypothèse à l'épreuve en examinant si elle permet d'expliquer pourquoi l'article *des* est néanmoins compatible avec l'interprétation générique dans un exemple comme (3), mais non pas dans les exemples (4) et (5).

(3) *Des augures* ne se regardent jamais sans rire.

(4) **Des/Les hirondelles* se dispersent en été, mais se rassemblent en automne pour la migration vers le sud.

(5) **Des/Les lapins* se rassemblent au clair de lune.

L'interprétation générique du SN introduit par *un* nous semble pouvoir être retracée comme suit⁸. L'article *un*, en s'alliant à un nom comptable, est à même de circonscrire une occurrence en la délimitant conformément au principe d'individuation que fournit le nom comptable. Dans un exemple comme (11),

(11) *Un hibou* a tué cette souris.

cette délimitation individualisante associée à « *un* + N comptable » est mise à profit pour la référence à un individu bien précis et posé comme existant du fait que le contexte prédicatif évoque une situation dotée d'un ancrage spatio-temporel autonome⁹ dans lequel le référent est impliqué. Quand le contexte prédicatif n'offre pas d'ancrage spatio-temporel qui puisse repérer un référent précis en le posant comme existant, l'opération de position d'existence reste en suspens. Une telle situation peut déclencher une déviance.

(12) ?*Un chat* est gris.

Elle peut également contribuer à la construction d'une interprétation générique.

(1a) *Un hibou* est un rapace.

En effet, l'opération de position d'existence étant laissée en suspens, la délimitation individualisante qu'effectue le SN introduit par *un* n'est pas exploitée pour circonscrire un référent individuel effectif, mais peut être utilisée pour discriminer un nombre non limité d'individus possibles qui répondent au contenu descriptif du SN. Tel est dans un exemple comme (1a) le fonctionnement exigé par le contexte prédicatif : celui-ci énonce une propriété pouvant être conçue comme attribuable à n'importe quel

individu qui satisfasse au contenu descriptif et non pas comme attribuée à un individu en particulier à l'exclusion de tous les autres.

L'aptitude de l'article *un* à définir les contours de son référent apparaît ainsi cruciale. Ainsi est assurée la disjonction ou la discrimination entre les différents référents possibles pour lesquels le prédicat est posé comme attribuable. Que la généricité propre à *un* se déroule sur le mode de la disjonction est confirmé par une contrainte sur la coordination de deux SN génériques introduits par *un* : un SN complexe constitué de deux SN en *un* coordonnés par *et* ne peut – sauf contexte particulier (cf. *infra*, exemple (21)) – faire office de SN générique,

(13a) ?*Un chat et un tigre* sont des félins. (Joly, 1986, p. 128)

(13b) *Le chat et le tigre* sont des félins.

alors que la coordination par *ou* ne déclenche pas de déviance.

(14) *Une lampe d'éclairage ou de radio, une ampoule à rayons X ou un cyclotron* ne peuvent pas fonctionner en présence d'une trace d'oxygène. (*Science et Vie* 350, p. 235)

Un fonctionnement semblable à celui de l'article *un* peut être observé pour les déterminants tels que *une pincée de, plusieurs, cent*, qui ne circonscrivent pas un individu, mais un ensemble dont les bornes sont précisées quantitativement. En effet, dans un exemple comme (15),

(15) *Cent soixante-sept soldats* ont déserté.

le contexte prédicatif fait correspondre à l'ensemble circonscrit par le déterminant un référent bien précis et posé comme existant en l'impliquant dans une situation dotée d'un ancrage spatio-temporel autonome. Dans des exemples comme (6), (7) et (8), en revanche,

(6) *Une pincée de safran* suffit pour assaisonner une bouillabaisse pour six personnes.

(7) *Plusieurs piqures d'abeille* peuvent tuer un homme. (d'après Corblin, 1987)

(8) *Cent soldats* forment une centurie.

le contexte prédicatif n'évoque pas de situation ancrée spatio-temporellement qui puisse repérer un ensemble référentiel précis en le posant comme existant, de sorte que l'opération de position d'existence reste en suspens. De ce fait, la délimitation quantitative que véhicule le déterminant peut être mise à profit pour discriminer un nombre non limité d'ensembles référentiels possibles. Ainsi l'exige le prédicat, qui pose la propriété évoquée comme étant assignable à n'importe quel ensemble référentiel de la taille indiquée sans être effectivement assignée à aucun.

L'interprétation générique commune à l'article *un* et aux déterminants quantitatifs *une pincée de*, *plusieurs* et *cent* semble dès lors liée à une double contrainte :

- le déterminant est à même de délimiter et, partant, de discriminer un nombre non limité de référents possibles qui répondent au contenu descriptif du SN ;
- le contexte prédicatif ne repère pas un référent précis en le posant comme existant, mais évoque une propriété attribuable à n'importe quel référent pouvant être délimité par le déterminant.

Ce rapprochement entre l'article *un* et les déterminants quantifiants *une pincée de*, *plusieurs* et *cent* sur la base de leur aptitude à définir quantitativement les contours du référent ne nous force pas à adopter l'hypothèse que l'article *un* est fondamentalement un déterminant quantifiant ou, en d'autres mots, que le sens numéral de *un* est sous-jacent à ses emplois en tant qu'article¹⁰. La délimitation quantitative que véhicule la combinaison « *un* + nom comptable » n'est pas intrinsèquement liée à l'article *un* en tant que tel, mais peut être expliquée de façon indépendante : un nom comptable comme *chat* étant doté d'un principe permettant la délimitation d'un individu, l'alliance du trait du singulier et du trait comptable résulte en une délimitation précise d'un individu. La délimitation quantitative qui caractérise les SN comme *une pincée de safran*, *plusieurs piqûres d'abeille* ou *cent soldats*, en revanche, est construite par le déterminant, sans être directement appuyée par le principe d'individuation du nom.

Cette différence entre l'article *un* et les déterminants quantifiants comme *une pincée de*, *plusieurs* et *cent* se perçoit aussi au niveau de l'interprétation générique : comme la délimitation quantitative qui rend possible l'interprétation générique du SN introduit par *un* ne fait que recouper le principe d'individuation inhérent au nom, un exemple comme (1a),

(1a) *Un hibou* est un rapace.

semble concerner avant tout la nature catégorielle du hibou et fait ainsi passer l'idée de quantité au second plan¹¹. Un exemple comme (6), par contre,

(6) *Une pincée de safran* suffit pour assaisonner une bouillabaisse pour six personnes.

où la délimitation quantitative ne provient pas du principe d'individuation mais du déterminant seul, concerne moins la nature catégorielle du safran que les propriétés d'une certaine quantité de safran.

Ayant décrit le mécanisme qui permet l'accès à la généricité dans le cas de l'article *un* et des déterminants quantifiants *une pincée de*, *plusieurs* et

cent, nous pouvons à présent identifier la condition qui, dans le cas des articles *du* et *des*, fait défaut pour permettre le passage à l'interprétation générique. Ces deux articles ne satisfont pas à la première contrainte qui conditionne l'interprétation générique des SN quantifiés dans (6), (7) et (8) : ils sont indéterminés sous le rapport de la quantité. Une preuve de ce trait de l'indétermination quantitative, qui oppose les articles *du* et *des* conjointement à l'article *un*, est fournie par les exemples suivants, empruntés à la littérature aspectuelle¹².

(16a) Il écrit *un poème* en trois heures / *pendant trois heures.

(16b) Il écrit *des poèmes* pendant trois heures / *en trois heures.

(16c) Il écrit *de la poésie* pendant trois heures / *en trois heures.

Auprès d'un verbe comme *écrire* qui marque un procès se mesurant à travers la référence de son objet, un SN objet introduit par les articles *du* ou *des* donne lieu à une valeur processive non terminative, car *du* et *des* ne bornent pas quantitativement le référent. Un SN objet introduit par l'article *un*, par contre, y fait apparaître la valeur processive terminative, du fait que *un* circonscrit quantitativement le référent du SN. Ainsi le confirme la distribution des compléments aspectuels introduits par *en* et *pendant* dans les exemples (16).

Ne précisant pas les bornes du référent qu'ils appréhendent, les articles *du* et *des* ne sont pas à même de distinguer différents référents possibles qui répondent au contenu descriptif du SN. Leur inaptitude à construire une interprétation générique dans (1d) et (2b) semble donc, en dernière instance, due à leur indétermination quantitative.

Dans certains contextes, cependant, le SN sujet introduit par *des* ne s'avère pas réfractaire à une lecture générique.

(3) *Des augures* ne se regardent jamais sans rire. (Danon-Boileau, 1989)

(17) *Des amis* s'entraident toujours.

(18) *Des sœurs* rivalisent souvent.

(19) *Des aimants* s'attirent.

(20) *Des jumeaux* ont souvent des affinités.

Il convient d'examiner si ces cas n'entrent pas en contradiction avec l'hypothèse avancée.

Les verbes contenus dans les exemples (3) et (17) à (20) ont pour particularité d'établir une relation symétrique entre à chaque fois deux éléments. Ainsi le montre l'exemple suivant¹³.

(21) *Un frère et une sœur* rivalisent souvent.

Allié à un verbe de cette nature, le SN en *des* n'est pas indéterminé quant à la quantité, mais réunit exactement deux éléments. Aussi la contrainte de la précision quantitative est-elle respectée, de sorte que *des* peut accéder au

générique : la propriété prédiquée est posée comme attribuable à n'importe quel couple susceptible d'être défini par le SN en *des*.

La pertinence de cette analyse est corroborée par la déviance que provoque *des* dans les exemples suivants.

(4) **Des/ Les hirondelles* se dispersent en été, mais se rassemblent en automne pour la migration vers le sud.

(5) **Des/ Les lapins* se rassemblent au clair de lune.

Les verbes *se disperser* et *se rassembler* n'opèrent pas de mise en relation entre deux éléments, ainsi que l'atteste le caractère inacceptable de (22) et (23),

(22) *Pierre et Paul se dispersent.

(23) *Pierre et Paul se rassemblent.

mais ils effectuent la mise en scène d'un groupe d'éléments supérieur à deux, sans en préciser la taille. Le SN « *des N* » ne peut donc prendre, dans les exemples (4) et (5), le sens de « *un N et un N* », mais reste indéterminé sous le rapport de la quantité. De ce fait, il ne s'y prête pas à une lecture générique.

2. Les articles *du* et *des* en diachronie et leur différence par rapport au degré zéro de la détermination de l'ancien français

Sur le plan diachronique, les articles *du* et *des* du français moderne ont pour correspondant en ancien français le degré zéro de la détermination (Foulet, 1965, p. 61). Or le degré zéro de la détermination est dans l'ancienne langue le mode d'expression le plus courant de l'interprétation générique¹⁴. On en trouve des exemples dans (24), où le SN générique sans article comporte en tant que nom tête un nom massif, ainsi que dans (25), où le SN générique sans article est constitué d'un nom comptable au pluriel.

(24) Qui petit seme petit quiaut,
Et qui auques recoillir viaut,
An tel leu sa semance espande
Que fruit à çant doubles li rande ;
Car an terre qui rien ne vaut,
Bone semance i seche et faut.
(Chrétien de Troyes, *Perceval*, 1-6)

[Qui sème peu récolte peu, et qui veut faire une bonne récolte doit répandre la semence en un lieu qui le rapporte au centuple, car en terre qui ne vaut rien *la bonne semence* sèche et disparaît. (trad. J. Dufournet, éd. GF, 1997)]

- (25) Par m'ame,
 Voir dist ma mere, ma dame,
 Qui me dist que *deable* sont
 Plus efreé que riens del mont, ...
 (Chrétien de Troyes, *Perceval*, 113-116)
 [Par mon âme, elle m'a dit la vérité, madame ma mère, quand elle
 m'a dit que *les diables* sont plus effrayants que tout au monde ...
 (trad. J. Dufournet, éd. GF, 1997)]

Le degré zéro de la détermination est de mise en ancien français dans tous les cas où il s'agit de marquer une quantité sans en préciser les limites¹⁵ (Foulet, 1965, pp. 62-63 ; Moignet, 1976, p. 107). L'exemple (26) en offre une illustration.

- (26) Et Melianz de Liz demande
Grosses lances pour miauz ferir.
 (Chrétien de Troyes, *Perceval*, 5108-5110)
 [Méliant de Lis demande *de grosses lances* pour mieux frapper. (trad.
 J. Dufournet, éd. GF, 1997)]

La référence réalisée par un SN sans article n'étant pas circonscrite quantitativement, elle peut s'étendre – si le contexte propositionnel le permet – jusqu'aux limites de l'extension du SN. L'interprétation générique exemplifiée par (24) et (25) se situe ainsi dans le prolongement naturel de la valeur référentielle de la quantité indéterminée, caractéristique du degré zéro de la détermination, et en constitue un cas limite.

Si l'on compare maintenant le système des articles de l'ancien français et celui du français moderne, il peut paraître étonnant que les articles *du* et *des* du français moderne, qui partagent avec le degré zéro de la détermination la propriété de ne pas circonscire quantitativement le référent, ne peuvent accéder à l'interprétation générique par la même voie que le degré zéro de la détermination en ancien français. L'énigme se résout néanmoins si l'on considère les articles *du* et *des* sous l'angle de la diachronie. Nous tracerons l'origine des formes *du* et *des* et leur évolution, en précisant successivement les stades d'évolution qui sont représentés par l'ancien français et par le français moderne.

La série des articles *du* et *des* trouve son origine dans la combinaison de l'article défini avec la préposition *de*, dont le sens primitif d'origine ou de point de départ se double d'une interprétation partitive (Yvon, 1946-1947, p. 296 ; Ménard, 1973, §320 ; Moignet, 1973, p. 303 ; Herslund, 1980, p. 89). Les premières occurrences de *de* suivi de l'article défini qui sont identifiées dans la littérature scientifique comme articles partitifs remontent au XII^e siècle. Foulet (1965) observe que la signification associée

à ces formes est très différente de celle de *du* et *des* en français moderne¹⁶, en illustrant son propos au moyen de l'exemple suivant :

- (27) [il] verse an la cope d'argent
del vin qui n'estoit pas troblez.
 (Chrétien de Troyes, *Perceval*, 728-729, cité par Foulet, 1965, p. 69)
 [Il verse dans la coupe d'argent *du /de ce vin qui n'était pas troublé.*]

« Il ne s'agit pas », selon Foulet (1965, p. 69), « d'un vin quelconque, mais d'un vin dont on nous a parlé, qu'on nous a montré contenu dans un 'bocel' plein ». Foulet généralise ensuite son observation en précisant la signification de l'article partitif comme suit :

Le partitif au XII^e siècle indique toujours une fraction indéterminée *d'une quantité parfaitement déterminée*. (...) Le XII^e siècle ignore les locutions *verser du vin*, *perdre du sang* au sens qu'elles ont pour nous ; « verser du vin », c'est toujours, pour les contemporains de Chrétien, verser de ce vin que nous avons sous les yeux, comme « perdre du sang », c'est perdre de ce sang qui est le sien ou le vôtre. (Foulet, 1965, pp. 69-70)

Pour tous les cas où il s'agissait d'une fraction indéterminée d'une quantité également *indéterminée*, la vieille langue avait, nous le savons, un procédé parfaitement adéquat : elle employait le substantif partitif sans article ou appendice d'aucune sorte. C'est seulement dans les cas où la fraction devait être prise sur une quantité *déterminée* que la langue devait de toute nécessité recourir à un procédé différent. (Foulet, 1965, p. 72)

Le glissement sémantique que subissent les formes « *de* + article défini » ultérieurement pour donner lieu à leur acception moderne, illustrée par (28),

- (28) Il boit *du vin*.

est expliqué par Clédat (1901, p. 96), Moignet (1973, p. 110) et Bonnard (1978, p. 160) au moyen de l'hypothèse suivante : l'article défini ayant au départ dans la combinaison « *de* + article défini » uniquement un sens spécifique, il y acquiert également un sens générique. De ce fait, l'objet sur lequel s'effectue la partition ne doit pas correspondre à un objet précis et identifiable à partir du contexte, mais peut coïncider avec l'extension nominale dans son ensemble¹⁷.

Cette hypothèse proposée pour rendre compte du glissement de sens que subissent les formes « *de* + article défini » peut sembler plausible, car elle fait intervenir une évolution sémantique caractéristique de l'article défini en général et qui peut donc être vérifiée en dehors de la configuration « *de* + article défini ». Deux problèmes se posent néanmoins.

- L'emploi générique de l'article défini s'est certes développé plus tard que son emploi spécifique. Il n'en demeure pas moins qu'il existe déjà au moment où apparaissent les premières occurrences de « *de* + article défini » identifiées par les historiens de la langue comme articles partitifs. Il est difficile de comprendre pourquoi, dans une même période, l'article défini est incompatible avec une interprétation générique quand il se trouve combiné à *de* comme dans (27),

(27) [il] verse an la cope d'argent
del vin qui n'estoit pas troblez.
 (Chrétien de Troyes, *Perceval*, 728-729, cité par Foulet, 1965, p. 69)
 [Il verse dans la coupe d'argent *du /de ce vin qui n'était pas troublé.*]

alors que cette interprétation générique ne lui est pas interdite en l'absence de *de*, ainsi que l'atteste (29).

(29) Ne me dist pas ma mere fable,
 Qui me dist que *li ange* estoient
 Les plus beles choses qui soient,
 Fors Deu qui est plus biaux que tuit.
 (Chrétien de Troyes, *Perceval*, 142-145)
 [Ma mère ne m'a pas raconté des histoires quand elle m'a dit que *les anges* étaient les plus beaux êtres qui soient, sauf Dieu qui est plus beau que tous. (trad. J. Dufournet, éd. GF, 1997)]

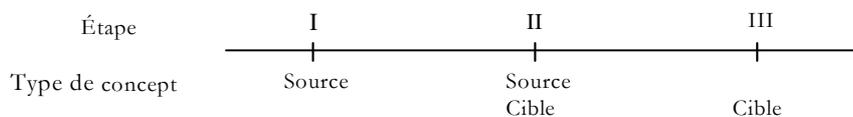
- Cette hypothèse ne permet pas d'expliquer pourquoi les premières occurrences de *de* suivi de l'article défini identifiées dans la littérature scientifique comme articles partitifs sont attestées exclusivement en position objet auprès d'un nombre très limité de verbes dont les plus courants sont *boivre* (« boire ») et *mangier* (« manger ») (Foulet, 1965, p. 75).

Nous tenterons de résoudre ces deux problèmes en invoquant deux hypothèses. Nous admettrons, en premier lieu, que le changement que subissent les formes « *de* + article défini » au cours de l'histoire concerne fondamentalement l'élément *de* et non pas l'article défini : l'élément *de* perd son statut de préposition pour accéder au statut d'article¹⁸. Nous montrerons que le glissement sémantique des formes « *de* + article défini » décrit par Foulet est lié à ce changement. Tant que *de* est prépositionnel, il prélève un sous-ensemble quelconque sur un objet précis et identifiable à partir du contexte. Quand *de* combiné à l'article défini s'intègre dans le paradigme des articles, l'idée du lieu de partition et celle de la partition même s'affaiblissent pour laisser passer à l'avant-plan le seul trait de l'indéfinitude. En effet, l'intégration des formes de la série « *de* + article défini » dans le paradigme des articles a pour conséquence que « *de* +

article défini » redéfinit sa valeur par opposition avec les autres articles déjà en place.

- En entrant en opposition avec les articles de la série *le* et *les*, déjà solidement établis à l'époque où apparaît une importante production littéraire, les articles de la série *du* et *des* se marquent négativement par rapport au trait du liage anaphorique : ils signifient que le référent ne saurait être repéré univoquement par rapport à un cadre inférable à partir du contexte antérieur ou de la situation, mais que leur repérage référentiel ne peut être défini qu'au sein de la phrase dans laquelle ils figurent. En cela réside leur sens indéfini.
- Les articles *du* et *des* entrent aussi en opposition avec l'article *un*, qui leur est également historiquement antérieur. Face à *un*, les articles *du* et *des* marquent que le référent ne coïncide pas avec l'individu, soit parce que le substantif se présente comme dépourvu de principe d'individuation (*du vin*), soit parce que l'on dépasse les limites de l'individu (*des pommes*). Ne pouvant pas, à la différence de *un*, s'appuyer sur le principe d'individuation pour délimiter quantitativement le référent, *du* et *des* sont indéterminés du point de vue de la quantité. Le trait de l'indétermination quantitative, relevé pour l'ancienne langue par Foulet (1965), reste ainsi associé aux formes *du* et *des* quand celles-ci s'intègrent au paradigme des articles.

Nous admettons par ailleurs que cette évolution affectant les formes « *de* + article défini », qui nous semble pouvoir être caractérisée comme un processus de grammaticalisation¹⁹, ne s'est pas réalisée de façon abrupte, mais graduellement. Elle doit donc être caractérisée par l'existence d'étapes intermédiaires où les formes « *de* + article défini » manifestent, en proportions changeantes, d'une part des traits qui rappellent son origine prépositionnelle et d'autre part des traits qui présagent son intégration dans le système des articles. Dans le cadre de la théorie de la grammaticalisation, ce passage par des étapes intermédiaires, où se superposent état ancien et point d'aboutissement, a été visualisé dans le schéma suivant emprunté à Heine (1993, p. 49).



Ainsi que le notent Hopper & Traugott (1993, p. 95), un tel processus de grammaticalisation ne doit pas forcément se poursuivre jusqu'à son point d'aboutissement, mais peut s'interrompre avant d'être pleinement ac-

compli. Dans cette perspective, les formes *du* et *des* peuvent, tout en ayant acquis le statut d'articles, encore présenter des traces de leur origine prépositionnelle.

Précisons maintenant, à la lumière de ces hypothèses, le stade d'évolution que l'on observe dans les textes en ancien français du XII^e siècle. Les premières occurrences des formes « *de* + article défini » identifiées dans la littérature scientifique non pas comme des formes contractées faisant intervenir la préposition *de* mais comme des articles partitifs sont soumises – nous l'avons vu – à des contraintes distributionnelles strictes : elles sont attestées exclusivement en position objet auprès de verbes comme *boivre* caractérisés par une double complémentation, directe et indirecte régie par la préposition *de*,

- (30) Je bois du vin Le vin *que* je bois
 Le vin *dont* je bois

et ne se rencontrent pas dans la même position syntaxique auprès de verbes comme *veoir*, dont la complémentation est toujours directe²⁰.

- (31) Je vois du vin Le vin *que* je vois
 *Le vin *dont* je vois

Aussi les formes *du* (ou sa variante *del* en ancien français) et *des* sont-elles au XII^e siècle et au début du XIII^e siècle encore soumises aux contraintes distributionnelles propres à la préposition *de* et sont-elles donc encore fondamentalement prépositionnelles.

Que l'élément *de* dans la combinaison « *de* + article défini » doive encore être analysé comme prépositionnel et non pas comme constitutif de l'article en ancien français se déduit non seulement des contraintes distributionnelles auxquelles sont soumises les formes « *de* + article défini », mais est également confirmé par la signification qui leur est associée : les formes « *de* + article défini » indiquent toujours en ancien français, selon Foulet (1965, p. 69), une fraction indéterminée *d'une quantité parfaitement déterminée*. Or, comme le signale Kupfermann (1976, p. 54), cette contrainte interprétative est, pour les verbes à double complémentation, directe et indirecte en *de*, caractéristique de la construction indirecte en *de*. Témoin les exemples suivants.

- (32a) J'ai bu du vin hier soir, *dont* il a d'ailleurs bu également.
 (32b) J'ai bu du vin hier soir, *ce qu'*il a d'ailleurs bu également.

Dans (32a), qui présente la construction indirecte, « il ne s'agit pas », pour reprendre les termes de Foulet (1965, p. 69), « d'un vin quelconque, mais d'un vin dont on nous a parlé, qu'on nous a montré contenu dans un 'bocel' plein ».

Même si leur occurrence dans les contextes verbaux à double complémentation, directe et indirecte en *de*, ne peut servir d'argument pour cataloguer les formes « *de* + article défini » comme étant déjà des articles en ancien français, il n'en reste pas moins que ces formes ont pu tirer profit de leur occurrence dans ce type de contexte verbal pour amorcer leur intégration dans le paradigme des articles. Cette évolution, qui s'accomplit durant la période du moyen français essentiellement, est attestée par deux faits :

- les formes « *de* + article défini » apparaissent dans des fonctions syntaxiques qui ne sont plus régies par la préposition *de* ;
- les formes « *de* + article défini » n'ont plus pour seul sens de marquer un prélèvement s'effectuant sur un objet précis et identifiable à partir du contexte, mais peuvent prendre le sens indéfini qu'ont les articles *du* et *des* en français moderne.

Pour les anciens états de langue, c'est une entreprise périlleuse que de se baser sur des faits interprétatifs. La syntaxe, en revanche, permet de départager clairement l'emploi prépositionnel des formes « *de* + article défini » de son emploi comme article et de constater le passage de l'un vers l'autre. L'extension progressive, à partir de la fin du XIII^e au XVI^e siècle, des formes « *de* + article défini » à des fonctions syntaxiques non régies par la préposition *de*, qui marque leur entrée dans le paradigme des articles, est amplement illustrée par Englebert (1996). Selon les relevés établis par Bonnard (1978), cet emploi des formes « *de* + article défini » en tant qu'articles, en puissance dans la langue dès la fin de la période de l'ancien français, ne connaît une véritable percée qu'au XV^e siècle²¹.

L'évolution qui conduit à intégrer les formes « *de* + article défini » dans le système des articles a-t-elle atteint son point d'aboutissement en français moderne ? En d'autres mots, les articles *du* et *des* du français moderne ont-ils cessé d'être des marques de prélèvement et sont-ils devenus de pures marques d'indéfinitude ?

Nombreuses sont les études qui adoptent l'hypothèse que le sens fondamental des articles *du* et *des* du français moderne consiste, comme en ancien français, en une opération de prélèvement. Cette opération de prélèvement pourrait, à la différence de l'ancien français, porter non seulement sur un ensemble circonscrit contextuellement mais aussi sur l'extension nominale dans son ensemble. En tant qu'analyse globale des formes *du* et *des*, cette hypothèse se heurte à plusieurs problèmes.

- En premier lieu, une interprétation partitive apparaît souvent contre-intuitive.

- (33) *Des voleurs* se sont emparés des bijoux de la couronne.
 (33') ?? Parmi les voleurs, il y en a qui se sont emparés des bijoux de la couronne.
 (34) *Des éclairs* traversèrent le ciel.
 (34') ?? Parmi les éclairs, il y en a qui traversèrent le ciel.

• En deuxième lieu, cette hypothèse ne permet pas de rendre compte des fortes contraintes distributionnelles auxquelles les articles *du* et *des* sont soumis. Un SN sujet en *des* – on le sait – se combine presque exclusivement avec des prédicats qui induisent un ancrage spatio-temporel, car ces prédicats, en localisant le référent du SN sujet, permettent de l'amener à existence. Il admet plus difficilement des prédicats qui ne sont pas à même d'effectuer une localisation autonome, mais qui calquent leur localisation sur celle du SN sujet (Attal, 1976 ; Danon-Boileau, 1989 ; Van de Velde, 1995 ; Bosveld-de Smet, 1997).

- (35) *Des femmes* ont manifesté dans la rue.
 (36) **Des femmes* étaient blondes.

La contrainte qui pèse sur le SN sujet en *du* est plus stricte encore. A l'inacceptabilité d'exemples comme (37) et (38),

- (37) **De la neige* était boueuse.
 (38) **Du sang* était riche en lipides.

où le prédicat est dépourvu d'ancrage spatio-temporel autonome, se rajoute le caractère douteux des exemples (39) à (41),

- (39) **De la neige* a perturbé la circulation.
 (40) **De la neige* était en train de fondre.
 (41) **Du sang* avait caillé.

où le prédicat est pourtant localisé par rapport au sujet. Un SN sujet en *du* est toutefois pleinement acceptable en combinaison avec un prédicat qui marque explicitement l'existence, la venue à l'existence ou l'entrée dans le champ de la perception (Van de Velde, 1995)²².

- (42) *Du sang* suintait de sa blessure. (Bosveld-de Smet, 1997, p. 17)

Or, comme l'illustrent les exemples (43) et (44),

- (43) *La plupart des femmes* sont volages.
 (44) *Plusieurs de ces femmes* sont blondes.

les contraintes qui régissent l'apparition des SN sujets introduits par *des* ou par *du* n'affectent nullement les SN comportant une structure proprement partitive : une opération de prélèvement présuppose l'existence d'un ensemble de départ et ne nécessite ainsi pas de prédication qui amène les occurrences prélevées de cet ensemble à existence. Les contraintes distributionnelles auxquelles sont soumises les SN en *du* et *des* montrent donc

que ces deux articles ne font pas intervenir d'ensemble de départ qui soit présupposé.

• Un troisième fait posant problème à l'analyse de *du* et *des* en tant qu'articles partitifs réside dans l'interprétation associée à la négation d'un énoncé comme (45).

(45) *Des avalanches* risquent de se produire.

(45') Il est faux que *des avalanches* risquent de se produire.

Il est bien connu que la négation ne saurait affecter le présupposé, mais peut porter uniquement sur le posé. Or, comme l'a noté Attal (1976, p. 137), la négation d'un énoncé comme (45) au moyen de *il est faux que* met en cause, avec l'événement, l'existence du référent du SN sujet en *des* et marque plus exactement qu'il n'est plus question d'avalanches. Il apparaît ainsi à nouveau que l'existence du référent du SN sujet en *du* et *des* ne résulte pas de la présupposition d'existence d'un ensemble de départ dont le référent du SN sujet en *du* et *des* serait issu par prélèvement, mais que cette existence du référent est bien posée par le contexte prédicatif.

Les faits problématiques que nous avons relevés trouvent une explication si l'on admet que les articles *du* et *des* ont perdu leur sens partitif primitif et ont acquis en français moderne un sens indéfini. Galmiche (1986b) apporte toutefois un échantillon d'exemples qui résistent à cette hypothèse. En effet, les exemples (46) et (47), empruntés à Galmiche (1986b),

(46) *Des fourchettes* sont sales.

(47) *Des cygnes* sont noirs.

se prêtent tout naturellement à une glose qui met en évidence le sens partitif de l'article *des*.

(46') Parmi les fourchettes, il y en a qui sont sales.

(47') Parmi les cygnes, il y en a qui sont noirs.

Cette partition peut s'effectuer non seulement sur un ensemble contextuellement circonscrit (46), mais également sur l'extension nominale en tant que telle (47). En second lieu, la négation des énoncés (46) et (47) au moyen de *il est faux que* ne fait pas disparaître l'ensemble de départ sur lequel s'opère le prélèvement. Cet ensemble de départ semble donc bien relever du présupposé. Enfin, les SN sujets en *des* dans les exemples (46) et (47) ne sont pas soumis à la contrainte distributionnelle décrite ci-dessus : les prédicats de ces deux exemples n'engendrent pas d'ancrage spatio-temporel du référent du SN sujet et ne peuvent ainsi pas contribuer à sa position d'existence. Par le fait que le prédicat est non ancré spatio-tem-

porellement, il induit la présupposition d'existence d'un ensemble de départ sur lequel le SN en *des* opère un prélèvement, car ainsi est garantie d'une autre façon l'existence du référent des SN en *des*. En présence d'un prédicat qui n'est pas à même de poser l'existence du référent correspondant au SN sujet en *des*, l'interprétation partitive de *des* s'avère donc la seule issue possible.

Cette lecture partitive s'observe non seulement pour le SN sujet en *des* mais existe également, de façon plus marginale, pour le SN sujet en *du*.

(48) Dans ce champ, *du maïs* est pourri. (Kleiber 1989, cité par Bosveld-de Smet 1997)

(49) Dans ce lot, *du sang* est contaminé.

Le prélèvement marqué par un SN sujet en *du* ne semble toutefois pouvoir se réaliser qu'à partir d'un ensemble de départ précis et non pas à partir de l'extension nominale dans sa totalité. Par ailleurs, la présupposition d'existence d'un tel ensemble ne peut pas être induite par le contexte, mais cet ensemble doit faire l'objet d'une mention explicite. Que le SN combinant *du* et un nom massif convienne moins bien à un fonctionnement partitif en position sujet et nécessite la mention explicite de l'ensemble de départ sur lequel s'effectue la partition s'explique par le fait qu'à la différence du SN qui allie *des* à un nom comptable, il ne peut pas bénéficier de la délimitation qu'apporte le principe d'individuation pour effectuer la partition, mais se présente comme plus amorphe et manque ainsi l'autonomie référentielle nécessaire pour pouvoir servir naturellement de support à une prédication²³.

Comment faut-il rendre compte de cette double lecture des articles *du* et *des*? Deux voies d'analyse nous semblent possibles. On peut, d'une part, tenter d'aligner l'analyse du fonctionnement des articles *du* et *des* sur l'une de leurs deux lectures possibles, indéfinie ou partitive. Telle est notamment la solution adoptée par Galmiche (1986b), qui, tout en mettant en évidence la double lecture de *des*, analyse cet article comme étant fondamentalement un opérateur de prélèvement. Telle est également la position défendue par Danon-Boileau (1989), qui réanalyse la lecture partitive que présente *des* dans des exemples comme (46) et (47) afin de pouvoir soutenir l'hypothèse que l'article *des* est univoquement une marque d'indéfinitude²⁴. On peut, d'autre part, également considérer que la source de cette double lecture des articles *du* et *des* est à chercher dans la nature ambivalente même de ces deux articles. Nous opterons pour cette seconde voie.

La double lecture des articles *du* et *des*, indéfinie et partitive, n'est pas un cas isolé. Comme le note Bosveld-de Smet (1994), les autres déterminants

indéfinis connaissent dans des conditions semblables une lecture partitive. Témoin les exemples suivants.

(50a) *Plusieurs boîtes* sont rouges.

(50b) *Plusieurs boîtes* traînent par terre.

L'exemple (50a) présuppose l'existence d'un ensemble de boîtes de couleurs diverses. Cette présupposition d'existence d'un ensemble de départ est induite par le fait qu'elle est indispensable pour assurer l'existence du référent correspondant au SN sujet *plusieurs boîtes*, car le prédicat, dépourvu d'ancrage spatio-temporel autonome, n'est pas à même de poser l'existence du référent du SN sujet. Sur cet ensemble de départ présupposé, *plusieurs* prélève, conformément à l'information quantitative qu'il véhicule, un sous-ensemble de boîtes, qui présentent la propriété distinctive d'être de couleur rouge. L'exemple (50b) n'exige pas une telle présupposition d'existence, car l'existence du référent du SN sujet *plusieurs boîtes* y est posée par le fait que le prédicat effectue son ancrage spatio-temporel. *Plusieurs* peut donc y manifester un fonctionnement proprement indéfini²⁵.

La possibilité d'avoir une lecture partitive pour *du* et *des* est, comme le note Bosveld-de Smet (1994, 1997), plus restreinte que pour les autres déterminants indéfinis, mais elle nous semble aussi conceptuellement beaucoup plus étonnante : comment peut-on prélever une partie au moyen d'un déterminant qui ne délimite pas du point de vue de la quantité ? Le manque de force délimitative des articles *du* et *des* est partiellement compensé du côté du prédicat. Galmiche (1986b, p. 62) relève en effet pour les phrases dont le SN sujet est introduit par *des* une contrainte sémantico-pragmatique : les phrases qui comportent un SN sujet en *des* et dont le prédicat n'induit pas d'ancrage spatio-temporel ne sont acceptables que si le prédicat évoque une propriété qui est aux antipodes de ce qu'on est en droit d'attendre du référent du SN sujet, à partir du stéréotype associé au SN et/ou à partir de la situation. Cette contrainte sémantique sur le prédicat en présence d'un SN sujet en *des* apparaît dans les exemples suivants.

(51a) Regardez ! *Quelques chats* sont gris.

(51b) ?? Regardez ! *Des chats* sont gris.

(51c) Regardez ! *Des chats* n'ont pas de queue.

La même contrainte vaut pour les prédicats se rapportant à un SN sujet en *du*.

(52a) Dans ce lot, *un échantillon de sang* est du groupe sanguin A.

(52b) ?? Dans ce lot, *du sang* est du groupe sanguin A.

(49) Dans ce lot, *du sang* est contaminé.

Pourtant, il ne suffit pas de combiner un SN sujet introduit par *du* ou *des* avec un prédicat qui, plutôt que d'aller à l'encontre des attentes créées par le stéréotype (47), confirme ces attentes (53),

(47) *Des cygnes* sont noirs.

(53) **Des cygnes* sont blancs.

pour que l'opération de prélèvement soit suspendue et pour que la référence du SN en *du* ou en *des* puisse s'étendre jusqu'aux limites de l'extension, car – on le sait – les SN sujets en *du* et *des* ne sont pas compatibles avec l'interprétation générique. L'aptitude des articles *du* et *des* à fonctionner comme opérateur de prélèvement ne peut donc pas être mise sur le seul compte du contexte prédicatif, mais trouve en partie sa source dans les articles *du* et *des* mêmes. Que *du* et *des* puissent circonscrire, par le biais du prélèvement, une référence non générique qui sert de support à une prédication stative dépourvue de localisation temporelle propre et qu'ils ne soient par ailleurs pas à même de marquer une référence qui s'étende jusqu'aux limites de l'extension nominale, ces deux faits s'expliquent si l'on admet qu'en s'intégrant dans le paradigme des articles au sein duquel ils ont développé par opposition aux articles *le* et *les* un sens indéfini, ils ont néanmoins gardé la trace de leur histoire, faisant intervenir la préposition *de* à valeur partitive.

La double lecture, indéfinie et partitive, trouve donc son origine dans la nature ambivalente des articles *du* et *des* mêmes. Reste à préciser comment se pondèrent ces deux lectures. En examinant les exemples (46) à (49), on ne peut manquer de noter que de telles phrases sont du cru de linguistes explorant les limites de l'acceptabilité et sont généralement évitées dans les productions langagières réelles. Dans une encyclopédie, (47'') apparaîtra plus naturel en tant que précision sur la couleur du plumage du cygne que (47).

(47) *Des cygnes* sont noirs.

(47'') Il existe *des cygnes* qui sont noirs.

En mettant la table, j'exprimerai plus spontanément mon étonnement devant l'état de propreté des couverts au moyen de (46'') que par (46).

(46) *Des fourchettes* sont sales.

(46'') Tiens ! Il y a *des fourchettes* qui sont sales.

Les occurrences réelles font donc intervenir systématiquement une expression servant à poser l'existence. Les articles *du* et *des* sont donc avant tout des articles indéfinis plutôt que des articles partitifs. Pourtant, le fait que des séquences comme (46) à (49) soient néanmoins acceptables dans une lecture partitive et le fait également que *du* et *des* ne puissent accéder à l'interprétation générique en étendant leur référence jusqu'aux limites de

l'extension montrent que les traces de l'histoire ne sont pas complètement effacées.

3. Conclusion

Le problème de la résistance des articles *du* et *des* à l'interprétation générique a reçu dans le présent article une double réponse.

Sur le plan synchronique, les articles indéfinis *du* et *des* ont été confrontés à des déterminants indéfinis non réfractaires à l'interprétation générique, à savoir à l'article *un* et aux déterminants quantifiants tels *plusieurs*. Un SN sujet introduit par l'article *un* ou par un déterminant quantifiant comme *plusieurs* accède à l'interprétation générique dans un contexte prédicatif qui n'assigne pas effectivement la propriété prédiquée à un référent précis circonscrit par le déterminant, mais qui attribue cette propriété sur le mode virtuel à un nombre non limité de référents possibles pouvant être distingués par le déterminant. Nous avons tenté de montrer que ce mode de construction de la généricité n'est pas compatible avec les articles *du* et *des* parce que ces deux articles ne définissent pas quantitativement les contours de leur référent et ne sont ainsi pas à même de discriminer différents référents possibles.

Sur le plan diachronique, les articles indéfinis *du* et *des* du français moderne ont été comparés au degré zéro de la détermination de l'ancien français, qui, tout en ne précisant pas davantage les limites de son référent, est néanmoins compatible avec l'interprétation générique. Le degré zéro de la détermination de l'ancien français atteint l'interprétation générique en étendant sa référence jusqu'aux limites de l'extension. Que cette voie d'accès à la généricité soit interdite aux articles *du* et *des* du français moderne nous semble pouvoir être imputé à l'origine prépositionnelle de l'élément *de* qui entre dans la composition de ces deux formes. L'émergence des articles *du* et *des* est en effet liée au fait que *de*, au départ préposition à valeur partitive, perd ce statut prépositionnel. Tant que *de* a le statut de préposition, les formes complexes constituées de *de* et l'article défini marquent une opération de prélèvement portant sur un objet précis et identifiable à partir du contexte. Quand *de* combiné à l'article défini s'intègre dans le paradigme grammatical des articles, il voit sa valeur redéfinie : en entrant en opposition avec les articles *le* et *les*, qui marquent que le référent peut être repéré univoquement par rapport à un cadre inférable à partir du contexte antérieur ou à partir de la situation, les articles *du* et *des* signifient au contraire que le référent ne peut être repéré univoquement par rapport à un tel cadre. Aussi le trait partitif s'affaiblit-il pour laisser prédominer le seul trait d'indéfinitude. Selon les données présentées par Bonnard (1978, pp. 174-175), ce processus de grammaticalisation est en germe dès la fin de la période de l'ancien français, mais ne

4. La théorie de Danon-Boileau (1989) est originale sur le plan ontologique. Elle fait, dans le couple intension / extension, l'économie de la notion d'extension, conçue comme ensemble d'individus ayant une permanence temporelle, et analyse la référence d'un SN comme le résultat de l'articulation de l'intension de ce SN à un instant *t* du déroulement temporel. La référence ainsi construite est circonscrite dans le temps : elle n'est définie que pour l'instant *t* qui correspond au moment de l'affirmation de son existence. Dans le cadre de cet article, nous ferons abstraction de cet aspect ontologique de la théorie proposée par Danon-Boileau, en espérant ne pas gauchir ainsi les résultats de son analyse.
5. Danon-Boileau (1989) utilise le couple terminologique « énoncé de type propriété » et « énoncé de type événement ».
6. Cette deuxième propriété a été retenue comme critère de partition pour les syntagmes nominaux en anglais par Milsark (1976) et par Keenan (1987). Quelle que puisse être l'utilité des critères ici mentionnés dans la perspective d'une typologie des SN ou des déterminants, une telle typologie ne peut être établie dans le cadre du présent article. Notre but, plus modeste, consiste à délimiter un ensemble de déterminants qui accèdent à l'interprétation générique selon le même mécanisme que l'article *un*. On notera que les déterminants *chaque* et *tout* répondent négativement aux deux critères et que les déterminants comme *la plupart* ayant pour sens unique de marquer la partition ne satisfont pas au deuxième critère.
7. A cette propriété ne répondent pas des déterminants tels que *certain* et *divers*, qui, tout en marquant la quantité, font de façon dominante référence à la qualité. Voir à ce propos Gondret (1974).
8. Cf. Carlier (1998).
9. Cette propriété d'être pourvu d'un ancrage spatio-temporel autonome résulte de l'interaction de deux niveaux aspectuels, à savoir l'aspect lexical ou « Aktionsart » et l'aspect grammatical, lié au temps verbal. Pour ce qui est de l'aspect lexical, un verbe processif, du fait qu'il évoque une situation pouvant être décomposée en un ensemble d'instantanés ordonnés dans le temps, implique nécessairement une inscription sur l'axe du temps, alors qu'un verbe d'état n'induit pas un tel ancrage temporel autonome, mais tend au contraire à calquer sa localisation temporelle sur celle de son sujet. Sur le plan de l'aspect grammatical, l'opposition pertinente est celle entre les temps sécants et les temps globaux. Une prédication aspectuellement sécante (au présent ou à l'imparfait) tend à se présenter comme étant non localisée par rapport au support de la prédication, alors qu'une prédication aspectuellement globale suppose une localisation temporelle autonome. On se reportera, pour ces questions, à Kleiber (1981), qui a forgé le terme de « prédicat spécifiant », ainsi qu'à Franckel *et al.* (1988), Danon-Boileau (1989) et Van de Velde (1995, p. 19).

Il existe une autre voie, non aspectuelle, mais proprement lexicale pour poser l'existence du référent. Pour ce qui est des adjectifs, Tasmowski (1998) établit une liste d'expressions qui se rapportent explicitement à l'existence (*être disponible, être possible / probable / nécessaire*), à la venue à l'existence (*être imminent*) ou à l'entrée dans le champ de la perception (*être sensible, être perceptible*).

Le même auteur signale que la structure textuelle peut également induire l'opération de position d'existence. Il en est ainsi des phrases ouvrant un récit, où les SN indéfinis faisant référence aux personnages sont interprétés comme posant l'existence d'un nouveau référent, même si la prédication, par ses propriétés aspectuelles ou lexicales, n'implique pas cette opération de position d'existence. Voici un exemple attesté de ce cas de figure, correspondant au début d'une fable :

Un chat était curé de Saint-Germain-des-Prés.
Des curés aussi bien logés
Il n'y en a pas tant en France.
Celui-ci aurait dû bénir la Providence :
Il se plaignait de ne pas y trouver
Des souris à sa suffisance.
(Anouilh, *Fables*, p. 26, Folio)

10. L'hypothèse que l'article *un* est, du point de vue synchronique, fondamentalement un élément de nombre a été soutenue pour le français par Corblin (1987, p. 66). Elle a également été défendue pour l'anglais, en dépit de la différence formelle qui sépare l'article indéfini singulier du numéral de l'unité (Perlmutter, 1970). Nous avons au contraire tenté d'établir qu'il y a eu, au cours de l'histoire, un divorce progressif entre *un* numéral et *un* article et que l'article *un* est doté en français moderne d'une fonction textuelle propre qui fait défaut au numéral *un* (Carlier & Goyens, 1998). L'hypothèse du clivage entre *un* numéral et *un* article est également soutenue, dans une perspective synchronique, par Van de Velde (1994).
11. Il n'en va pas ainsi quand le contexte active l'idée de quantité, conférant de cette manière à *un* sa valeur numérale. On en trouve un exemple dans la phrase suivante, empruntée à Corblin (1987, p. 63),
Une blanche vaut *deux* noires.
où la mise en contraste de *un* avec un élément de nombre fait ressortir l'idée de quantité.
12. Divers faits de langue attestant l'indétermination quantitative des articles *du* et *des*, dont celui mentionné ici, sont relevés par Bosveld & De Smet (1997, pp. 20-24). Voir également Galmiche (1986a).
13. En dehors des contextes comportant un prédicat impliquant une relation symétrique entre deux éléments, les SN de la forme « *un* N et *un* N » sont incompatibles avec l'interprétation générique. Voir l'exemple (13a).
14. Le degré zéro de la détermination y est concurrencé, au générique, par les formes de l'article défini : alors que l'exemple (25) comporte le SN générique au pluriel *deable*, sans article, on trouve à quelques vers de distance dans le même texte le SN générique au pluriel *li ange*, introduit par l'article défini (cf. *infra*, exemple (29)).
L'article *un*, qui ne connaît pas encore en ancien français l'extension d'emploi qu'il a en français moderne, est généralement inusité au générique.
15. Du latin, langue sans articles, au français moderne, où l'absence d'article relève de l'exception dans le domaine du nom commun, l'évolution de la langue est caractérisée par le développement des différents articles, qui étendent, à des

rythmes différents, leur champ d'application en réduisant d'autant celui du degré zéro de la détermination. Il n'est pas sûr que les emplois qui, au stade d'évolution de l'ancien français, continuent à être associés au degré zéro de la détermination, puissent être regroupés sous un dénominateur commun, qui serait l'indétermination quantitative. Il semble en particulier que, dans son contraste avec l'article *un*, le degré zéro de la détermination peut avoir une valeur d'emploi différente : l'article *un* est utilisé pour constituer une entité en référent individualisable, doté d'un rôle textuel, de sorte que cette entité référentielle peut réapparaître dans le texte ultérieur sous forme d'une reprise anaphorique, alors que le degré zéro de la détermination permet au contraire de faire mention d'une entité sans la constituer en référent individualisable pouvant jouer un rôle dans le texte ultérieur, mais en faisant ressortir au contraire le type auquel elle appartient. On comprend ainsi pourquoi l'ancien français se passe de l'article *un* dans l'exemple suivant :

L'entencion si est : « Vos sacrificastes *torel* à celui deu a cui n'aferoit mie ». (Jean d'Antioche, chapitre LX)

L'accusation est : vous avez immolé *un taureau* à ce Dieu à qui il ne convenait pas de faire ce sacrifice.

(extrait de W. Van Hoeske éd., « *La Rettorique de Marc Tullies Cyceron* ». La traduction par Jean d'Antioche (1282) du « *De Inventione* » de Cicéron et de la « *Rhetorica ad Herennium* » éditée d'après le manuscrit unique, à paraître)

quoique le SN *torel* évoque bien un animal précis, son individualité importe moins que le type auquel il appartient, étant donné qu'il est question d'un rite. Par ailleurs, le SN ne fait pas l'objet d'une reprise anaphorique dans le texte ultérieur.

Cette opposition entre *un* et le degré zéro de la détermination en ancien français est développée dans Carlier & Goyens (1998). L'insuffisance du trait de l'indétermination quantitative pour rendre compte des conditions d'emploi du degré zéro de la détermination est également mise en évidence, à partir du contraste entre degré zéro et article défini, par Epstein (1995).

16. Cf. également Nyrop (1924², p. 69) et Moignet (1973, p. 109).
 17. Cette même hypothèse est développée, dans une perspective synchronique, par Martin (1983).
 18. L'hypothèse que la genèse des articles de la série *du, des* est liée à la perte du statut prépositionnel de l'élément *de* est également soutenue par Guillaume (1985, p. 137).
 19. Kuryłowicz (1965, p. 69) offre la définition suivante de la notion de grammaticalisation :
Grammaticalization consists in the increase of the range of a morpheme advancing from a lexical to a grammatical or from a less grammatical to a more grammatical status (...).
- L'intégration des formes « *de* + article défini » dans le paradigme des articles illustre le deuxième cas de figure.

20. Les données de l'ancien français sur lesquelles nous nous basons sont essentiellement celles fournies par Englebert (1996), qui en présente une analyse axée sur le sens plutôt que sur la syntaxe : elle note que, durant le XII^e siècle et une partie du XIII^e siècle, l'occurrence de l'article partitif est limitée aux COD de verbes impliquant une « fragmentation ». Or, comme l'a montré Kupfermann (1994), la classe de verbes ainsi délimitée coïncide avec celle qui, sur le plan syntaxique, est caractérisée par une double complémentation, directe et indirecte en *de*. Notre approche, basée sur l'analyse de Kupfermann (1976, 1994, 1998), se distingue de celle d'Englebert sur deux points.

- Elle relie l'apparition des formes *du* et *des* non pas aux propriétés de sens du verbe, mais à ses propriétés syntaxiques et plus en particulier à sa double complémentation, directe et indirecte en *de*. Une telle approche nous semble plus forte dans la mesure où elle permet d'expliquer la présence matérielle de *de*.
- Elle analyse syntaxiquement les attestations des SN introduits par « *de* + article défini » en ancien français non pas comme des COD, mais comme des COI, de sorte que *de* y est encore à considérer comme une préposition et non pas comme un élément constitutif de l'article. Aussi la date d'apparition de l'article partitif doit-elle, à notre avis, être reculée.

Cette analyse syntaxique trouve une confirmation dans le fait, noté par Nyrop (1924² : §511) et Ménard (1973, p. 30), que des verbes comme *boire* et *manger* pouvaient déjà en latin vulgaire construire leur objet non seulement au moyen d'un accusatif, mais également sous forme d'un complément prépositionnel en *de*. On y trouve ainsi, à côté de *panem edere* « manger du pain » et *vinum bibere* « boire du vin », les constructions *de pane edere* et *de vino bibere*. Ces constructions prépositionnelles sont par ailleurs d'après Nyrop (1924² : §511) également attestées au moyen âge dans d'autres langues romanes que le français, telles l'italien et le franco-provençal.

21. On comprend pourquoi la tradition grammaticale n'a que tardivement identifié les formes « *de* + article défini » comme articles (Flaux, 1997, pp. 19-20).
22. Ainsi que le fait remarquer Van de Velde (1995), la difficulté à utiliser le SN combinant *du* et un nom de masse ou de matière en tant que sujet doit être imputée au fait que ni l'article ni le nom ne véhiculent l'idée de limites et ne contribuent ainsi à constituer le référent du SN en entité autonome. La contrainte formulée par Van de Velde concerne la position sujet en tant que position argumentale externe au groupe verbal. Le SN en *du* peut cependant être sujet auprès d'un verbe inaccusatif (cf. ex. (42)) ou dans une structure inaccusative telle que le passif (ex. *Du plutonium a été intercepté sur le marché noir*), car il y est argument interne et tient ainsi de la nature de l'objet.

Une analyse différente de cette même contrainte est proposée par Theissen (1997). En admettant, comme Van de Velde, que la difficulté à utiliser le SN qui combine *du* et un nom massif est due à l'absence de limites imposées au référent, elle avance l'hypothèse que le SN en *du* peut néanmoins faire office de sujet si le prédicat lui confère des limites, par le biais d'une localisation spatiale d'une part et par le formatage qu'apporte le verbe d'autre part. Il est à noter

- que les jugements d'acceptabilité sur lesquels elle base son analyse divergent de celles de Van de Velde.
23. Notre explication est inspirée de Van de Velde (1995), qui exploite cette opposition entre nom comptable et nom massif pour expliquer d'autres contraintes distributionnelles qui sont propres au SN sujet en *du* et n'affectent pas le SN sujet en *des*. Voir *supra*, exemples (39) à (41).
 24. Les deux auteurs ne prennent pas en considération l'article *du*, dans la mesure où ils limitent leur analyse aux noms comptables. Il faut noter que leur analyse de l'article *des* cadre dans une analyse globale des oppositions qui structurent le paradigme des articles. Ainsi Galmiche (1986a), en se situant dans la lignée de Hawkins (1978), conçoit les articles comme marquant des opérations portant sur des ensembles et oppose les articles de la série *un* et *des* aux articles de la série *le* et *les* en accordant aux premiers la propriété de prélever une ou plusieurs entités au sein d'un ensemble de départ composé d'éléments de la même espèce et aux seconds celle de sélectionner une ou plusieurs entités sur un ensemble de départ comportant des éléments d'espèces différentes. Danon-Boileau (1989) définit l'opposition entre les articles indéfinis *un*, *des* et les articles définis *le*, *les* en termes temporels en stipulant que les SN introduits par un article défini s'appuient pour la construction de la référence sur un instant *t* externe au contexte propositionnel alors que dans le cas d'un SN introduit par un article indéfini, l'instant *t* qui fonde la référence est celui du prédicat de la phrase même.
 25. La lecture partitive est toutefois également possible. Ainsi que l'a remarqué Bosveld-de Smet (1997, p. 243), un SN sujet introduit par un déterminant indéfini quantifiant comme *plusieurs* présente, en combinaison avec un prédicat ancré spatio-temporellement, la double lecture, indéfinie et partitive. Il se distingue sur ce point du SN sujet en *du* ou *des*.

Bibliographie

- Attal P. (1976) : A propos de l'indéfini *des* : problèmes de représentation sémantique. *Le français moderne* 14, pp. 126-146.
- Bonnard H. (1978) : Sur une règle d'effacement de l'article en moyen français, in : *Actes du colloque « Sémantique lexicale et sémantique grammaticale en moyen français »*. Vrije Universiteit, Brussel, pp. 155-181.
- Bosveld-de Smet L. (1994) : Indéfinis, quantificateurs généralisés, lecture existentielle et lecture non-existentielle. *Faits de Langue* 4, pp. 129-137.
- Bosveld-de Smet L. (1997) : *On Mass and Plural Quantification : the Case of French des / du NP*. University Press, Groningen.
- Carlier A. (1989) : Généricité du syntagme nominal sujet et modalités. *Travaux de linguistique* 19, pp. 33-56.
- Carlier A. (1998) : Norme et (a)normalité dans les phrases génériques, in : Pauchard J. & J.-E. Tyvaert (éds) : *La variation / La généricité : Actes des journées scientifiques 1997*. Presses universitaires, Reims, pp. 107-144.

- Carlier A. & M. Goyens (1998) : De l'ancien français au français moderne : régression du degré zéro de la détermination et restructuration du système des articles. *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain-la-Neuve*, 24, 3-4, pp. 77-112.
- Clédat L. (1901) : La préposition et l'article partitifs. *Revue de philologie* XV, pp. 81-131.
- Corblin F. (1987) : *Indéfini, défini et démonstratif : constructions linguistiques de la référence*. Droz, Genève.
- Corblin F. (1989) : Spécifique – générique : un modèle pour les indéfinis. *Modèles linguistiques* XI, 2, pp. 11-35.
- Corblin F. (1997) : Les indéfinis : variables et quantificateurs. *Langue française* 116, pp. 8-32.
- Danon-Boileau L. (1989) : La détermination du sujet. *Langages* 94, pp. 39-72.
- de Swart H. (1994) : Indéfini et généricité. *Faits de langue* 4, pp. 139-146.
- Englebert A. (1996) : L'article partitif : l'évolution des conditions d'emploi. *Langue française* 109, pp. 9-28.
- Epstein R. (1995) : L'article défini en ancien français : l'expression de la subjectivité. *Langue française* 107, pp. 58-71.
- Flaux N. (1997) : Les déterminants et le nombre, in : Flaux N. *et al.* (éds) : *Entre général et particulier : Les déterminants*. Artois Presses Université, Arras.
- Foulet L. (1928³ (1919¹)) : *Petite syntaxe de l'ancien français*. Champion, Paris.
- Franckel J.-J., D. Paillard & S. de Vogüé (1988) : Extension de la distinction *discret, dense, compact* au domaine verbal, in : David J. & G. Kleiber (éds) : *Termes massifs et termes comptables*. Klincksieck, Paris, pp. 239-247.
- Galmiche M. (1986a) : Note sur les noms de masse et le partitif. *Langue française* 72, pp. 40-53.
- Galmiche M. (1986b) : Référence indéfinie, événements, propriété et pertinence, in : David J. & G. Kleiber (éds) : *Déterminants : Syntaxe et sémantique*. Klincksieck, Paris, pp. 41-71
- Gary-Prieur M.-N. (1990) : Le pluriel des articles : morphologie et sémantique. *L'information grammaticale* 45, pp. 3-7.
- Geach P. T. (1968²) : *Reference and Generality : An Examination of Some Medieval and Modern Theories*. Cornell University Press, Ithaca.
- Gondret P. (1976) : *Quelques, plusieurs, certains, divers* : étude sémantique. *Le français moderne* 14, pp. 147-152.
- Guillaume G. (1985) : *Leçons de linguistique 1945-1946.C*, publiées sous la direction de Valin R. *et al.* Presses de l'Université Laval, Québec.
- Hawkins J.A. (1978) : *Definiteness and Indefiniteness : A Study in Reference and Grammaticality Prediction*. Croom Helm, London.
- Heine B. (1993) : *Auxiliaries : Cognitive Forces and Grammaticalization*. University Press, Oxford.

- Herslund M. (1980) : *Problèmes de syntaxe de l'ancien français : compléments datifs et génitifs*. Akademisk Forlag, Copenhague.
- Hopper P. & E. Traugott (1993) : *Grammaticalization*. University Press, Cambridge.
- Joly A. (1986) : La détermination nominale et la querelle des universels, in : David J. & G. Kleiber (éds) : *Déterminants : Syntaxe et sémantique*, pp. 239-247, Klincksieck, Paris.
- Keenan E. (1987) : A Semantic Definition of 'Indefinite NP', in : Reuland E.J. & A.G.B. ter Meulen (éds) : *The Representation of (In)definites*. MIT Press, Cambridge.
- Kleiber G. (1981) : *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*. Klincksieck, Paris.
- Kleiber G. (1989) : L'opposition massif / comptable et les adjectifs, in : David J. & G. Kleiber (éds) : *Termes massifs et termes comptables*, pp. 267-292, Klincksieck, Paris.
- Kupferman L. (1976) : *Etudes sur l'article*, Thèse de doctorat 3^e cycle, Université de Paris VIII.
- Kupferman L. (1994) : *Du : un autre indéfini ? Faits de langue* 4, pp. 195-203.
- Kupferman L. (1998) : *Des : pluriel de du ?*, in : Bilger M., K. Van den Eynde & F. Gadet, (éds) : *Analyse linguistique et approches de l'oral : Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*. Peeters, Louvain, pp. 229-238.
- Kuryłowicz J. (1965) : The Evolution of Grammatical Categories. *Diogenes* 51, pp. 55-71 (repris dans Kuryłowicz J. : *Esquisses linguistiques II*. Wilhelm Fink, München.)
- Martin R. (1983) : De la double 'extensité' du partitif. *Langue française* 57, pp. 34-42.
- Ménard Ph. (1968²) : *Manuel d'ancien français : syntaxe*. Sodob, Bordeaux.
- Melis L. (1998) : Réflexions sur la structure syntaxique du syntagme nominal, in : Englebert A. et al. (éds) : *Mélanges M. Wilmet*. Duculot, Louvain-la-Neuve, pp. 99-116.
- Milner J.-C. (1978) : *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations*. Seuil, Paris.
- Milsark G. (1976) : *Existential Sentences in English*. Indiana University Linguistics Club, Bloomington.
- Moignet G. (1976² (1973¹)) : *Grammaire de l'ancien français. Morphologie – syntaxe*. Klincksieck, Paris.
- Nunberg G. & Pan C. (1975) : Inferring Quantification in Generic Sentences. *Papers from the 11th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, pp. 412-422.
- Nyrop K. (1924²) : *Grammaire historique de la langue française*, Tome II. Gylden-dal, Copenhague.

- Olsson K. (1976) : *La construction : verbe + objet direct + complément prédicatif en français. Aspects syntaxiques et sémantiques*. Thèse de doctorat, Université de Stockholm.
- Olsson-Jonasson K. (1986) : Les articles génériques et la structure de l'énoncé. *Travaux de linguistique et de littérature* XXIV, 1, pp. 309-345.
- Perlmutter D. (1970) : On the Article in English, in : Bierwisch M. & K.E. Heildolph (éds) : *Progress in Linguistics : A Collection of Papers*. Mouton, Den Haag, pp. 233-248.
- Tasmowski-De Ryck L. (1998) : L'introduction des référents dans le discours, in : Forsgren M. et al. (éds) : *Prédication, assertion, information. Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française*, 6-9 juin 1996. University Press, Uppsala.
- Theissen A. (1997) : Quand le partitif peut-il être sujet ? *Verbum* 19, pp. 339-354.
- Van de Velde D. (1994) : Le défini et l'indéfini. *Le français moderne* 62, pp. 11-35.
- Van de Velde D. (1995) : *Le spectre nominal : Des noms de matière aux noms d'abstraction*. Peeters, Louvain.
- Wilmet M. (1974) : Sur de inverseur. *Travaux de linguistique et de littérature* 12, pp. 301-323.
- Yvon H. (1946-1947) : Essai de syntaxe historique du français : L'assiette du nom des origines au XIV^e siècle. *Romania* 49, pp. 289-315.

Résumé

Pourquoi les articles *du* et *des* résistent-ils à l'interprétation générique ? L'analyse en synchronie montre que *du* et *des* ne peuvent, comme l'article *un*, construire l'interprétation générique en délimitant un nombre non limité de référents possibles auxquels peut être attribuée la prédication, car l'idée de limite leur est étrangère.

L'analyse en diachronie révèle que les articles *du* et *des* du français moderne ne peuvent accéder à l'interprétation générique en étendant, comme le degré zéro de la détermination de l'ancien français, leur référence jusqu'aux frontières de l'extension nominale, parce que ces deux formes présentent des traces de leur histoire. Ainsi le montre un examen comparé de leurs propriétés syntaxiques et sémantiques en ancien français et en français moderne. En ancien français, le stade de l'article n'est pas encore atteint, mais l'élément *de*, à valeur partitive, a le statut de préposition. En français moderne, les formes « *de* + article défini » manifestent une certaine ambivalence : tout en étant intégrées dans le paradigme des articles, au sein duquel elles marquent l'indéfini, elles ne se sont pas entièrement défaites de leur origine prépositionnelle ni de la valeur partitive qui y est associée.